

UNE Reconversion ÉLECTRIQUE

AÉRODROME DE TOUSSUS-LE-NOBLE :

LES ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT SONT TROP SOUVENT PERÇUES COMME DES FREINS À TOUTE ÉVOLUTION. AVEC CE PROJET DE RECONVERSION D'ACTIVITÉS, C'EST AU CONTRAIRE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUI PROPOSE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLUS AMBITIEUX, TOUT EN RÉDUISANT LES NUISANCES.

Toussus-le-Noble totalise à peu près la moitié du nombre de mouvements d'avions d'Orly. On ne s'étonnera donc pas que les nuisances générées par ces survols à basse altitude ont conduit les associations de riverains à réagir de longue date. Mais les améliorations sont venues au compte-gouttes : quelques plages de silence et l'équipement en silencieux d'une petite partie des avions-école. Et de nouvelles menaces apparaissent avec la croissance des survols d'hélicoptères (près de 40 % depuis 2010). Le maintien de ces très nombreux survols n'est pas compatible avec l'avenir du campus scientifique et technologique qui se dessine sur le plateau de Saclay. Le débat sur le devenir de l'aérodrome s'intensifie depuis que les riverains, soutenus par leurs élus, ont obtenu qu'une étude officielle soit conduite sur le devenir de la plateforme. Le cahier des charges de cette étude comportait un volet reconversion d'activités, mais il a été totalement escamoté et ne figure pas dans le rapport final de l'étude.

Les associations ont donc décidé de faire leurs propres propositions de reconversion et ont présenté un avant-projet à la dernière réunion de la commission consultative de l'environnement, le 15 avril dernier. Le projet est fondé sur la création d'un écosystème électrique à partir des énergies alternatives, photovoltaïques principalement, de leur stockage de masse pour suppléer aux intermittences, pour aboutir à la mobilité électrique, aéronautique et automobile ainsi qu'à des réseaux de chaleur. Il est en totale synergie avec les ressources scientifiques et technologiques du plateau de Saclay et permet de réduire considérablement les nuisances, tout en préservant l'emploi et en mettant en valeur le riche passé aéronautique du site. Un centre d'exposition permanent est aussi prévu pour toutes les technologies pouvant être associées aux énergies alternatives (de la ferme solaire à la filière hydrogène, du vélo électrique au drone...) : une vitrine pédagogique qui devrait être d'une grande attractivité pour les Franciliens.

Le prototype d'avion électrique E-Fan d'Airbus, qui a volé à plusieurs reprises à Toussus, a ouvert la voie à une réflexion des instances locales sur le développement d'un cluster de l'aviation électrique. Les associations y sont pleinement favorables, mais n'ignorent pas qu'il



Projet de reconversion proposé par l'Alliance associative pour la suppression des nuisances et la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

faudra plusieurs années avant que ces appareils silencieux soient certifiés. C'est pourquoi il faut, à court terme, durcir la réglementation sur les anciens appareils et entamer progressivement l'installation de fermes solaires (allant de 1 à 20 ha) et de démonstrateurs de stockage d'énergie.

Les associations espèrent que ces propositions vont contribuer à déclencher un débat transparent et constructif sur l'avenir de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, et, pourquoi pas, un début d'engagement à annoncer à l'occasion de la COP21 ? **Une ferme solaire dans l'ancien Grand Parc du Roi Soleil, le symbole ne passerait pas inaperçu !**

Jacques de GIVRY
Président Les Amis du Grand Parc de Versailles
Membre de l'Alliance
jacques_degivry@wanadoo.fr

